

COMITÉ DES FINANCES

Compte rendu de la réunion du 14 février 2017

Bureau national de l'ACEP

PRÉSENTS : N. Giannakoulis (président) D. Blain (superviseur des opérations)
 C. DesRochers I. Borré (directrice des opérations)
 S. Joseph M. Courty (adj., paye et comptabilité)
 S. Maguire L. Griffin (coordonnateur de l'approvisionnement)
 A. Picotte S. Wensink (agente des finances)

Invité : Sami Rehman (président du comité de vérification)

Absents : E. Tremblay (présidente), C. Vezina (directeur des services professionnels),
 A. Butler, W. Fan.

La réunion commence à 17 h 45.

1a. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par S. Joseph :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Pour = 5; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

1b. Compte rendu de la réunion du 6 décembre 2016

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Maguire :

« Que le compte rendu de la réunion du 6 décembre 2016 soit adopté ».

Pour = 4; contre = 0; abstention = 1 **Résolution adoptée**

1c. États financiers pour novembre et décembre 2016, incluant le bilan

S. Wensink mentionne qu'il y aura dépassement des coûts pour les honoraires professionnels et les négociations collectives. Il faudra préparer une motion pour autoriser le recours au Fonds de prévoyance afin de couvrir le manque à gagner.

S. Maguire demande s'il y a un risque de dépassement de coûts dans d'autres secteurs. S. Wensink répond que ce risque existe pour les ristournes aux sections locales et les déplacements, mais que ces deux éléments seront surveillés de près.

Le Comité des finances accepte de transférer la somme de 750 000 \$ en investissements à court terme.

Il est proposé par S. Joseph et appuyé par A. Picotte :

« Que les états financiers pour novembre et décembre 2016 soient approuvés ».

Pour = 5; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

3a. Suivi des recommandations du Comité des finances

Rien à signaler.

3b. CEN – Décisions financières et examen de la demande/motion proposée relative à la vérification juricomptable

S. Maguire explique qu'une vérification juricomptable complète est un examen exhaustif approfondi d'un dossier donné, où l'on suspecte généralement une fraude. S. Rehman ajoute que ces vérifications sont menées dans le but de déceler une faille en particulier.

S. Maguire mentionne que la demande a été envoyée au Comité des finances pour déterminer si l'on pourrait envisager une autre approche. A. Picotte indique que D. Blain est en charge de ce dossier. Ce dernier répond qu'il se penchera sur la question avec S. Wensink.

S. Maguire juge qu'il serait utile de fournir à Maureen un document d'une page sur ce que l'on prévoit pour les six prochains mois relativement à ce dossier particulier.

S. Rehman mentionne que le Comité de vérification devrait examiner les états financiers tous les six mois. Il ajoute qu'il faudrait instaurer un processus pour les membres qui demandent de l'information.

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par N. Giannakoulis :

« Qu'il soit résolu que l'on demande au personnel de déposer un plan d'action sur la mise à jour et la modernisation des systèmes financiers de l'ACEP lors de la prochaine réunion du Comité des finances et lors de la prochaine réunion du Comité exécutif national. »

Pour = 5; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

Il est proposé par S. Maguire et appuyé par S. Joseph :

« Qu'il soit résolu que le personnel produise les factures de PwC, ainsi que tous les sommaires de produits reçus de PwC correspondant à ces factures, avant la prochaine réunion du Comité des finances. »

Pour = 5; contre = 0; abstention = 0

Résolution adoptée à l'unanimité

3c. Examen des documents financiers par le Comité des finances – Avantages imposables, vérification juricomptable des TI, congé de direction et factures de PwC

N. Giannakoulis demande aux membres du Comité des finances s'ils sont à l'aise avec ces dossiers particuliers et s'ils voient un inconvénient à ce que des membres du personnel se penchent sur ces dossiers et y travaillent.

S. Maguire demande aux membres du Comité des finances s'ils souhaiteraient aborder un dossier par réunion.

Les membres du Comité des finances acceptent de discuter d'un dossier par réunion, dans l'ordre suivant : 1 - PwC, 2 – vérification juricomptable, 3 – congé de direction et 4 – avantages imposables.

3d. Planification du budget annuel

M. Courty mentionne qu'il enverra un sondage Doodle le 24 ou le 27 mars pour déterminer quelle date convient le mieux à la majorité des membres du Comité des finances.

3e. Mise à jour sur la politique sur l'alcool lors d'événements commandités par l'ACEP.

S. Maguire demande à S. Wensink si elle peut consulter la police d'assurance pour déterminer quelle serait l'incidence d'une boisson alcoolisée ou d'un billet par événement. Si cela représente un risque, la prime d'assurance pourrait augmenter.

S. Maguire demande si un des membres pourrait rédiger une politique d'une ou deux phrases et la transmettre au CEN.

A. Picotte s'en chargera.

4a. Chèques mensuels – Novembre 2016

Les chèques du mois de novembre 2016 ont été examinés.

4b. Chèques mensuels – Décembre 2016

Les chèques du mois de décembre 2016 ont été examinés.

4c. Déjeuners de travail

Aucun.

5. Confirmation de la prochaine réunion

14 mars 2017.

Date

N. Giannakoulis (président)